

« *Pour faire un citoyen, commençons par faire un Homme* »

# PROJET EDUCATIF ENFANCE JEUNESSE



## **PLAN DU DOCUMENT**

---

<b>INTRODUCTION</b> .....	p.3
<b>I. CONSTATS</b> .....	p.4
1.1 Le territoire de Lambézellec : éléments caractéristiques	
1.2 Les accueils éducatifs de la Maison de quartier	
1.3 Les évolutions constatées depuis le précédent projet	
1.4 Les points de réflexions actuels	
<b>II. FINALITE</b> .....	p.8
<b>III. BUTS</b> .....	p.8
<b>IV. OBJECTIFS EDUCATIFS</b> .....	p.8
<b>V. PUBLICS CONCERNES</b> .....	p.9
<b>VI. MODES D’ACCUEIL</b> .....	p. 9
<b>VII. ENCADREMENT</b> .....	p.10
6.1 Direction	
6.2 Personnel d’animation	
6.3 Personnel administratif et technique	
<b>VIII. PARTENAIRES</b> .....	p.11
7.1 Partenaires institutionnels	
7.2 Acteurs de terrain	
<b>IV. EVALUATION</b> .....	p.13
<b>CONCLUSION</b> .....	p.14
<b>ANNEXES</b> .....	p.15
1. Territoire de Lambézellec : éléments caractéristiques	
2. Plan de visualisation du quartier	

## **INTRODUCTION**

---

Association d'éducation populaire régie par la loi 1901, la Maison de quartier de Lambézellec gère deux équipements, propriétés de la Ville de Brest. Le bâtiment principal, siège de l'association, est situé 30 rue de Coëtlogon et le deuxième, appelé la Rotonde, est implanté 30 rue Claude Farrère.

Le projet associatif se donne comme finalité de « vivre ensemble, égaux et différents » en s'appuyant sur trois valeurs cadre : la solidarité, la laïcité et la citoyenneté.

A partir de ces trois piliers, l'association développe des actions éducatives, culturelles et de loisirs visant la mixité, la proximité et le progrès social.

Ces actions sont ouvertes à tous les publics, enfants, jeunes, adultes, retraités. Les publics enfance et jeunesse constituent cependant un champ d'intervention privilégié. En effet, l'association souhaite jouer pleinement son rôle dans la formation de ces futurs citoyens car elle considère qu'il s'agit là d'un véritable enjeu de société.

Cette priorité justifie l'existence d'un projet spécifique « enfance-jeunesse » décliné à partir du projet associatif global. En 2009, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale a voté la révision de ce projet. Le souhait était de faire évoluer le document élaboré en 2003 et d'y intégrer les évolutions constatées aussi bien en interne qu'en externe.

Ce nouveau projet résulte du travail d'un groupe mixte, composé de bénévoles du conseil d'administration et de salariés de l'association.

Partant de constats de terrain, il fixe la finalité, les buts, les objectifs éducatifs, les publics et les modes d'accueil de l'action enfance-jeunesse que l'association souhaite développer. Il détermine ensuite les moyens humains et les partenariats mobilisés pour cette action. Enfin, il envisage les modalités d'évaluation du projet et propose, en conclusion, quelques pistes de réflexion pour l'avenir.

## **I. CONSTATS**

---

Le projet enfance jeunesse tire sa légitimité de son adéquation avec une réalité de terrain. Sans cela il resterait au stade de l'intention théorique. C'est pourquoi, cette première partie se propose de dresser un état des lieux de l'action enfance-jeunesse actuelle de l'association ainsi que de l'environnement dans lequel il s'inscrit. Sont présentés successivement les principaux éléments qui caractérisent le quartier, les accueils éducatifs proposés par la Maison de quartier, les changements apportés au projet depuis la dernière version écrite et enfin les questions que nous nous posons aujourd'hui.

### **1.1 LE TERRITOIRE DE LAMBEZELLEC**

Le quartier de Lambézellec est un secteur en évolution constante. A partir d'un recueil de données auprès de partenaires institutionnels, nous avons pu mesurer ces évolutions et affiner notre connaissance du territoire dans lequel nous intervenons.

Les données recensées concernent :

- Le périmètre d'action concerné,
- Le nombre d'habitants, la composition et les évolutions de population,
- Les indicateurs sociaux,
- Les équipements socioculturels implantés sur le territoire.

Elles sont présentées dans l'annexe 1 du présent document.

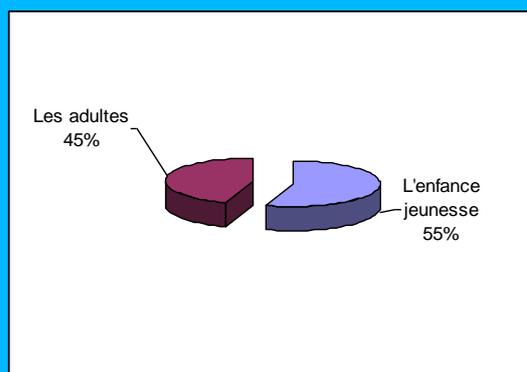
### **1.2 LES ACCUEILS EDUCATIFS DE LA MAISON DE QUARTIER**

Le projet enfance-jeunesse déployé par l'association englobe plusieurs activités :

- L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) enfants (3-5 ans et 6-11 ans)
- L'accueil de loisirs sans hébergement jeunes (préadolescents et adolescents)
- L'accueil de jeunes adultes,
- Les activités socioculturelles
- Les séjours de vacances
- Les séjours annexes des accueils de loisirs
- L'accueil du soir proposé aux enfants d'âge primaire après l'école.

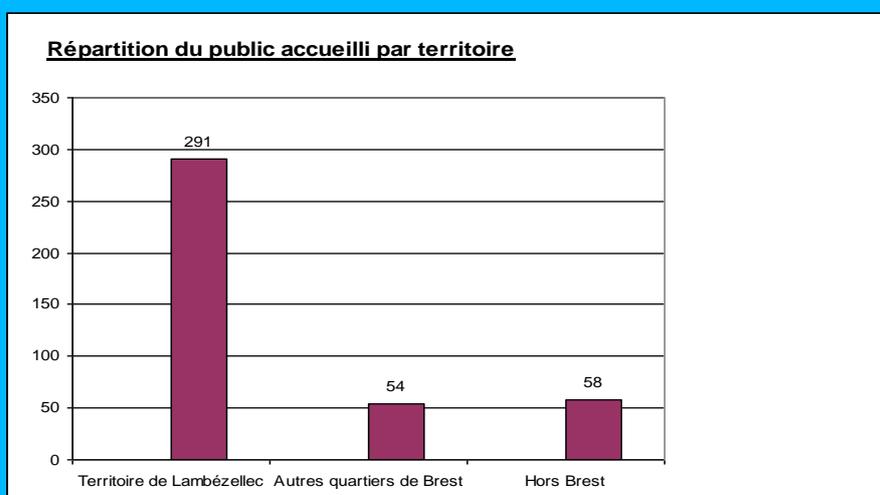
Les éléments présentés ici concernent l'année 2009. Ils permettent de mesurer la part de l'action enfance-jeunesse dans l'activité globale de la Maison de quartier, l'origine géographique des familles, des enfants et jeunes accueillis, la répartition des publics par tranches d'âge et la fréquentation des accueils de loisirs.

## 1.2.1 L'action enfance jeunesse dans l'activité globale de la Maison de quartier

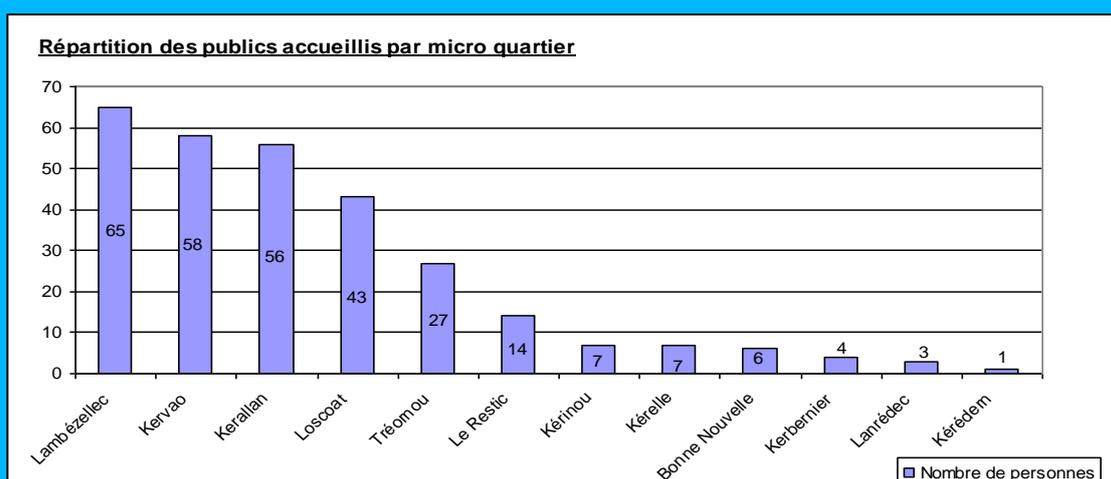


## 1.2.2 Origine géographique du public accueilli

### Répartition géographique des familles



### Répartition des familles de Lambézellec par micro-quartiers

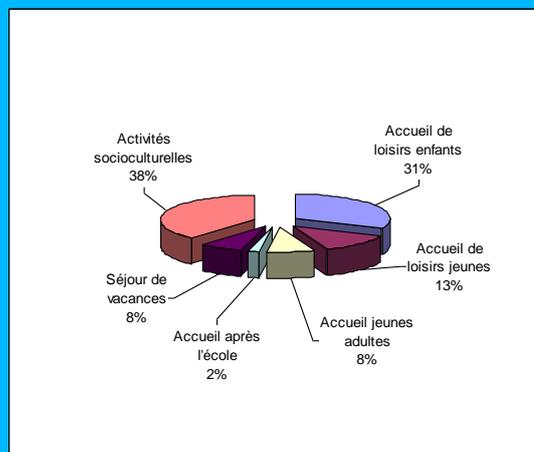


### 1.2.3 Répartition des publics accueillis par modes d'accueil

En 2009, tous types d'accueils confondus, la Maison de quartier a accueilli 989 pratiquants enfants et jeunes (un adhérent peut fréquenter plusieurs modes d'accueil).

Ces pratiquants se répartissent comme suit :

Mode d'accueil	Fréquentation
Accueil de loisirs enfants	311
Accueil de loisirs jeunes	126
Accueil jeunes adultes	80
Accueil après l'école	18
Séjours de vacances	76
Activités socioculturelles	378
<b>TOTAL</b>	<b>989</b>



### 1.2.4 Fréquentation des accueils de loisirs

En 2009, la Maison de quartier a déclaré à Jeunesse et Sports et à la Caisse d'Allocations Familiales 7 335 journées enfants/jeunes.

Les accueils sont ouverts du lundi au samedi durant les périodes scolaires et du lundi hors vendredi durant les périodes de vacances. Pour s'adapter aux projets, des accueils peuvent être organisés en week-end

La Maison de quartier est fermée les deux premières semaines d'Août.

## 1-3 LES EVOLUTIONS CONSTATEES DEPUIS LE PRECEDENT PROJET

Le projet enfance-jeunesse rédigé en 2003 n'est pas resté figé. Au contraire, l'équipe pédagogique de la Maison de quartier a régulièrement posé un regard distancié sur son action et su se saisir des opportunités internes ou externes. Cela lui a permis de répondre à des besoins exprimés par les publics et mettre en place des projets ou services innovants.

Le projet enfance-jeunesse a donc régulièrement évolué. Nous pouvons citer :

- Le développement de l'activité en direction de la petite enfance (activités socioculturelles, accueils de loisirs, liens entre le centre de loisirs et l'association Razmoquets).
- La création d'une passerelle culturelle le mercredi matin. Elle permet à des enfants inscrits à l'accueil de loisirs de suivre en parallèle une activité

socioculturelle. 26 enfants sont concernés. Ce service mobilise une animatrice spécifique pour assurer l'accompagnement des enfants.

- L'évolution de « l'accompagnement scolaire » vers une formule « d'accueil du soir » davantage ciblée sur des propositions d'activités éducatives que sur de l'aide aux devoirs. Le projet est actuellement en phase expérimentale.
- Le renforcement des liens entre les secteurs enfance et jeunesse, notamment par la présence de l'animatrice enfance auprès des jeunes le samedi après-midi. Cela permet une meilleure connaissance réciproque pour les deux secteurs.
- La création d'un poste de développement culturel qui permet d'impulser de nouveaux projets et de développer des projets transversaux entre les différents secteurs d'activité.
- Le déménagement de la Maison de quartier, en 2007, dans un nouveau bâtiment offrant de nombreuses facilités :

Local jeune visible de l'extérieur et qui paraît donc moins mystérieux pour le public fréquentant la MDQ,

Répartition des enfants du CLSH entre la Rotonde (3-6 ans) et le bâtiment principal (7-11 ans). Progressivement, la Rotonde est identifiée comme lieu destiné à la petite enfance,

Pendant les vacances d'été, reprise des enfants en fin de journée à la MDQ (Rotonde auparavant) ; de nombreuses familles viennent dans la structure.

Rapprochement plus aisé entre les secteurs d'activité.

Ces changements progressifs ont apporté un dynamisme constant au projet. Aujourd'hui cependant, de nouveaux questionnements émergent.

#### **1-4 LES POINTS DE REFLEXION ACTUELS :**

Comment accroître la mixité sociale et culturelle des publics accueillis ?

Comment poursuivre la prise en charge des différentes tranches d'âges dans le sens d'une continuité éducative ?

Comment favoriser la communication intergénérationnelle ?

Comment poursuivre l'accueil et le dialogue avec des jeunes aux attentes différentes ?

Comment la Maison de quartier peut-elle se positionner en complémentarité des institutions scolaires ?

Cette partie « Constats » constitue le socle du nouveau projet enfance-jeunesse. Dans les pages qui suivent, seront présentés successivement la finalité, les buts, les objectifs éducatifs, les publics concernés, les modes d'accueil proposés, l'encadrement, les partenaires et l'évaluation du projet. Une conclusion propose ensuite quelques pistes de réflexion.

## **II. FINALITE**

---

Dans une société en perpétuelle évolution, la Maison de quartier participe au développement harmonieux du petit enfant, de l'enfant et du jeune, dans son devenir d'Homme autonome, citoyen, laïc, responsable et solidaire.

## **III. BUTS**

---

La Maison de quartier se positionne dans l'éducation du petit enfant, de l'enfant et du jeune en continuité de la famille et de l'école.

Dans un esprit d'échange, les accueils de loisirs, individuels et/ou collectifs, proposés sur le temps libre de l'enfant et du jeune permettent :

D'éveiller les envies et les potentialités de chacun,

De les accompagner dans la construction de leur personnalité, dans le respect de tous et la solidarité,

De les encourager à enrichir leur vie personnelle pour favoriser la compréhension et l'acceptation de l'autre dans sa différence,

De valoriser les prises d'initiatives de chacun puis leurs prises de responsabilités vers l'expérimentation de l'autonomie et la vie en société.

## **IV. OBJECTIFS EDUCATIFS**

---

Permettre à tous de pratiquer des activités de loisirs,

Favoriser l'accès aux savoirs et la découverte des cultures,

Développer la prise de responsabilité et l'autonomie,

Permettre la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité,

Développer le sens critique et la participation, individuelle et collective,

Renforcer la place et développer l'investissement des parents dans les loisirs de leurs enfants.

## **V. PUBLICS CONCERNES**

---

La maison de quartier est un équipement de proximité. Aussi, comme l'ensemble de l'activité de l'association, l'action enfance-jeunesse, concerne prioritairement le territoire de Lambézellec. Cela n'exclut pas pour autant l'accueil des jeunes enfants, enfants et jeunes habitant d'autres quartiers ou communes.

Si elle s'adresse à tous les publics, dans un esprit de mixité sociale et culturelle, la maison de quartier porte une attention particulière aux publics les plus fragiles. Pour cela, elle s'appuie notamment sur les évolutions de population mises en évidence dans les travaux récents de caractérisation des territoires réalisés par la Ville de Brest.

Le projet enfance jeunesse concerne :

- Les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte,
- Les enfants de 3 à 6 ans,
- Les enfants de 7 à 11 ans,
- Les préadolescents et les adolescents de 12 à 18 ans,
- Les jeunes majeurs.

Ces publics sont accueillis dans un esprit de continuité éducative dans la prise en charge des différentes tranches d'âge.

## **VI. MODES D'ACCUEIL**

---

Les publics accueillis peuvent trouver au sein de la Maison de quartier plusieurs possibilités d'accueil :

- L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) enfants (3-5 ans et 6-11 ans)
- L'accueil de loisirs sans hébergement jeunes (préadolescents et adolescents)

L'accueil de jeunes adultes

L'accueil du soir proposé aux enfants d'âge primaire après l'école.

- Les séjours de vacances
- Les séjours de vacances annexes des accueils de loisirs

Les activités socioculturelles

## **VII- ENCADREMENT**

---

Le projet enfance-jeunesse mobilise une équipe composée du personnel d'encadrement, d'animation, administratif et technique. Le partage des axes fondamentaux du projet et la cohésion du travail d'équipe sont les garants de développement harmonieux du projet.

### **6.1 DIRECTION**

La Directrice de la maison de quartier, mise à disposition par la Ligue de l'enseignement FOL 29, est Directrice de l'accueil de loisirs.

### **6.2 PERSONNEL D'ANIMATION**

- 1 Coordinateur jeunesse, mis à disposition par la Ligue de l'enseignement FOL 29, temps plein.
- 1 Animatrice enfance, salariée de l'association, temps plein.
- 1 Animatrice de développement culturel, salariée de l'association. Temps plein dont 50% sur l'enfance-jeunesse.
- 1 Animatrice enfance, salariée de l'association à temps plein et affectée à l'accueil de loisirs le mercredi, soit 14% de son temps.
- Des animateurs techniciens, chargés de l'encadrement des activités socioculturelles. Soit 9 personnes physiques représentant environ 1,5 ETP.

Cette équipe permanente est complétée par des personnes de différents statuts :

- Animateurs bénéficiant de contrat aidés financièrement lorsque les dispositifs le permettent. Actuellement, deux animatrices sont embauchées pour 1 an en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE). L'une est affectée à l'enfance, l'autre au secteur jeunesse ; toutes deux sont à temps plein.
- Animateurs en Contrat d'Engagement Educatif, titulaires du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation), embauchés à la vacation les mercredis et durant les vacances scolaires.
- Intervenants sur activités ou projets ponctuels.
- Animateurs bénévoles présents sur l'accueil du soir, l'animation d'activités socioculturelles et ponctuellement l'accueil de loisirs.
- Stagiaires dans le cadre de formations diplômantes, essentiellement dans le secteur de l'animation.

Les jours d'accueil du public (mercredi, vacances, séjours), les animateurs ayant la charge éducative des enfants et des jeunes, doivent être présents au moment des repas.

### **6.3 PERSONNEL ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

- 1 secrétaire d'accueil.
- 1 secrétaire comptable.
- 2 agents d'entretien (entretien des locaux et gestion de la restauration).

## **VIII- PARTENAIRES**

---

Pour mener à bien son projet, l'association s'entoure d'un ensemble de partenaires, institutionnels ou de terrain. Ces derniers peuvent agir à différents niveaux : financier, accompagnement dans la réflexion et/ou l'élaboration de projets, montage et conduite d'actions. Leur participation se fait soit en leur nom propre, soit dans le cadre de dispositifs comme le Développement Social Urbain ou le Projet Educatif Local.

### **7.1 PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

#### **Etat**

- Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports. Agrément permanent « Jeunesse Education Populaire » n° 29JEP04024 et agrément annuel « Accueil de loisirs » n° 0290418CI000109 pour l'année 2010.
- Directions Départementales « de la cohésion sociale » et « de l'équipement et de l'agriculture » du Finistère : financement de projets via les dispositifs « Ville Vie Vacances » et « Label Vie ».

#### **Collectivités locales :**

*Conseil Général du Finistère* : Protection Maternelle Infantile (PMI) :

*Ville de Brest* :

Convention d'objectifs et de moyens signée entre la Ville et l'association pour la période 2009 – 2011. Le projet enfance-jeunesse est pris en compte dans l'axe 4 de la convention intitulé « Développement et adaptation de l'offre enfance-jeunesse-soutien à la parentalité ».

Le partenariat avec la Ville intègre également des collaborations régulières avec de nombreux services de la Ville, centraux ou implantés sur le quartier.

#### **Caisse d'Allocations Familiales**

- Convention d'objectifs et de financement « Accueil de loisirs sans hébergement »
- Convention d'objectifs et de financement « Accompagnement scolaire »

#### **Autres partenaires :**

La ligue de l'enseignement 29  
Brest Métropole Habitat (BMH)  
Association Loisirs Jeunes  
Confédération Jeunesse au plein air

## **7.2 PARTENAIRES « ACTEURS DE TERRAIN »**

### **Structures socioculturelles et éducatives :**

Patronage Laïque de Lambézellec, Centre Social de Keredern, association Don Bosco, Foyer de Jeunes Travailleurs de Kérélie.

### **Etablissements scolaires :**

Ecoles élémentaires du quartier , Collège Pen-ar-C'hleuz , Institut de Formation des Apprentis Consulaire.

### **Structures culturelles :**

Médiathèque de Lambézellec, La maison du théâtre et Côte Ouest, Association pour le Développement des Arts et de l'Oralité, La compagnie des Contemporains (festival OUPS) .

### **Autres partenaires :**

La maison de retraite « La Source »

Les collectifs « Rive gauche » ou « Ciné à Lambé » qui rassemblent différents acteurs pour une mise en réseau, une mutualisation des compétences et une coordination de projets communs.

## **IV- EVALUATION**

---

Le projet enfance-jeunesse sera l'objet d'une évaluation régulière pour vérifier qu'il a toujours du sens et pour maintenir ce sens dans le temps. Il conviendra pour cela d'identifier les éléments qui fonctionnent bien et à contrario de réfléchir aux dysfonctionnements relevés, et enfin, de vérifier l'adéquation entre les différents niveaux du projet : éducatif et pédagogique.

Cette photographie de l'action enfance-jeunesse à un moment donné est envisagée comme un levier de réflexion pour tous les acteurs concernés par l'action enfance-jeunesse. Aussi, cette évaluation pourra être diffusée, d'une part, au sein de l'association (assemblée générale des adhérents, conseil d'administration, animateurs d'activité) et d'autre part, aux principaux partenaires du projet.

La forme de la diffusion devra être réfléchi en fonction de l'objectif poursuivi.

La grille de questions suivante pourra être le support de ce travail :

### **Pourquoi évaluer ?**

Pour améliorer la connaissance des différentes activités (recueil de données quantitatif et qualitatif).

Pour faciliter l'échange, la collaboration avec les animateurs des différentes activités et mesurer l'adéquation entre le contenu des activités et les valeurs de l'association.

Pour ajuster au mieux le projet éducatif aux projets pédagogiques de chaque secteur d'activité.

Pour mesurer les écarts entre prévisionnel et réalisé : quantitatif et qualitatif.

Pour apprécier l'ancrage avec les partenaires et s'interroger sur d'autres collaborations possibles.

### **Quels éléments évaluer ?**

Les publics accueillis

La continuité dans la prise en charge des publics

Les activités proposées

Le réalisé et les écarts entre le projet éducatif et les projets pédagogiques enfance et jeunesse.

Les fiches des objectifs des activités et des projets pourront servir de support à l'évaluation mais également à la présentation des activités, des accueils de loisirs et des projets.

### **Qui évalue ?**

Une commission composée de salariés de l'association en charge de l'action enfance-jeunesse et de membres du conseil d'administration. Au préalable, chaque responsable de secteur pourra évaluer son activité au moyen d'un recueil de données quantitatives et qualitatives.

La commission effectuera une évaluation globale à partir de ces évaluations partielles.

### **Quand évaluer ?**

La fréquence d'une évaluation annuelle semble pertinente. Le calendrier est à définir avec les personnes concernées. Cependant, la fin de la saison d'activité (courant mai) semble la meilleure car cela permettrait de se projeter individuellement et collectivement dans la préparation de la prochaine rentrée.

## CONCLUSION

---

Tout au long de l'élaboration de ce projet, le groupe de travail s'est projeté dans l'IDEAL des propositions qu'il souhaitait voir se développer en direction des enfants et des jeunes au sein de l'association.

Dans la réalité cependant, nous devons tenir compte d'un certain nombre d'éléments qui parfois contrarient notre souhait d'aller toujours de l'avant, notamment :

- Comme mentionné dans la partie « état des lieux », l'extension démographique du quartier se poursuit et la maison de quartier est le seul équipement de quartier implanté sur la partie nord. Compte tenu des moyens dont nous disposons (locaux, personnel qualifié) nous répondons déjà difficilement à l'ensemble des sollicitations sans même parler d'une démarche régulière « d'aller vers » qui est pourtant au cœur de nos métiers. Comment dès lors faire davantage à moyens constants ? Comment rayonner sur un territoire de plus en plus vaste ?

- Sur un autre plan, la législation qui entoure l'action enfance-jeunesse se durcit constamment et les exigences administratives sont de plus en plus lourdes. Cela ne facilite pas notre travail quotidien et nous contraint à passer de plus en plus de temps sur les dossiers au détriment du temps affecté à l'action de terrain. Ce constat croise de toute évidence la question des moyens.

Cependant, dans la limite de ses possibilités, l'association réaffirme sa volonté de porter un projet ambitieux en direction de l'enfance/jeunesse.

Ce projet ne doit pas être figé ; c'est pourquoi, dans une démarche d'enrichissement continu et d'ouverture nous chercherons :

- A l'interne, à établir des croisements entre le projet enfance-jeunesse et les projets « culturel » et « isolement » actuellement en cours de réflexion au sein de l'association.

- A l'externe, à positionner la Maison de quartier comme élément moteur dans la réflexion et les actions menées en direction des enfants et des jeunes tant sur le quartier qu'à l'échelle de la ville.

## ANNEXES

### 1. LE TERRITOIRE DE LAMBEZELLEC<sup>1</sup> : ELEMENTS CARACTERISTIQUES

#### Périmètre,

Le quartier de Lambézellec se compose de plusieurs entités aux identités marquées (zone rurale de Kervao-Le Restic, centre bourg, Kéréderm, Kérinou). Le boulevard de l'Europe coupe le quartier entre sa partie sud et sa partie nord.

Le quartier est découpé en 12 IRIS<sup>2</sup>.

#### Nombre d'habitants, population

Le quartier totalise 23 601 habitants soit 15,77 % de la population brestoise

Les moins de 20 ans représentent 24,5 % de la population du quartier soit un peu plus de la moyenne brestoise (23).

Le quartier connaît depuis 1999 une croissance démographique et donc sans doute un rajeunissement de population que ne traduit pas le dernier recensement.

Entre 2005 et 2008, la hausse du nombre de naissance est significative (+8,73 %) et particulièrement sensible sur plusieurs iris proches de la MDQ : Kerallan-Pen-Ar-Chleuz ( Iris 157) : + 45,83%, Lambézellec ( Iris 160) : + 29,73 %, Loscoat ( Iris 161) : + 57,89 %.

On peut penser que cette tendance va se poursuivre compte tenu des programmes de construction en cours ou programmés à Messioual, Marregues, Le Restic et La Brasserie.

#### Indicateurs sociaux

Le quartier dans sa globalité ne présente pas de difficultés particulières. La part de la population couverte par la CAF est supérieure à la moyenne brestoise ( 52 % pour 49 %). En revanche, les bas revenus et les ménages vivant de minima sociaux sont plus faibles que sur l'ensemble de la Ville.

Une lecture plus fine des données permet de constater que certains IRIS, dont Lambé bourg, présentent cependant des situations très difficiles. Ils concentrent l'essentiel des difficultés du territoire : importance de la population couverte par la CAF, nombre de familles mono-parentales allocataires, minima sociaux et personnes sous le seuil des bas revenus, taux d'enfants sous le seuil des bas revenus.

#### Les équipements socioculturels

Le quartier est doté de quatre structures socioculturelles : Maison Pour Tous de Kérinou, Maison de quartier de Lambézellec, Centre social de Kéréderm, Patronage laïque de Lambézellec. La Maison de quartier est cependant le seul équipement implanté dans la partie nord du quartier.

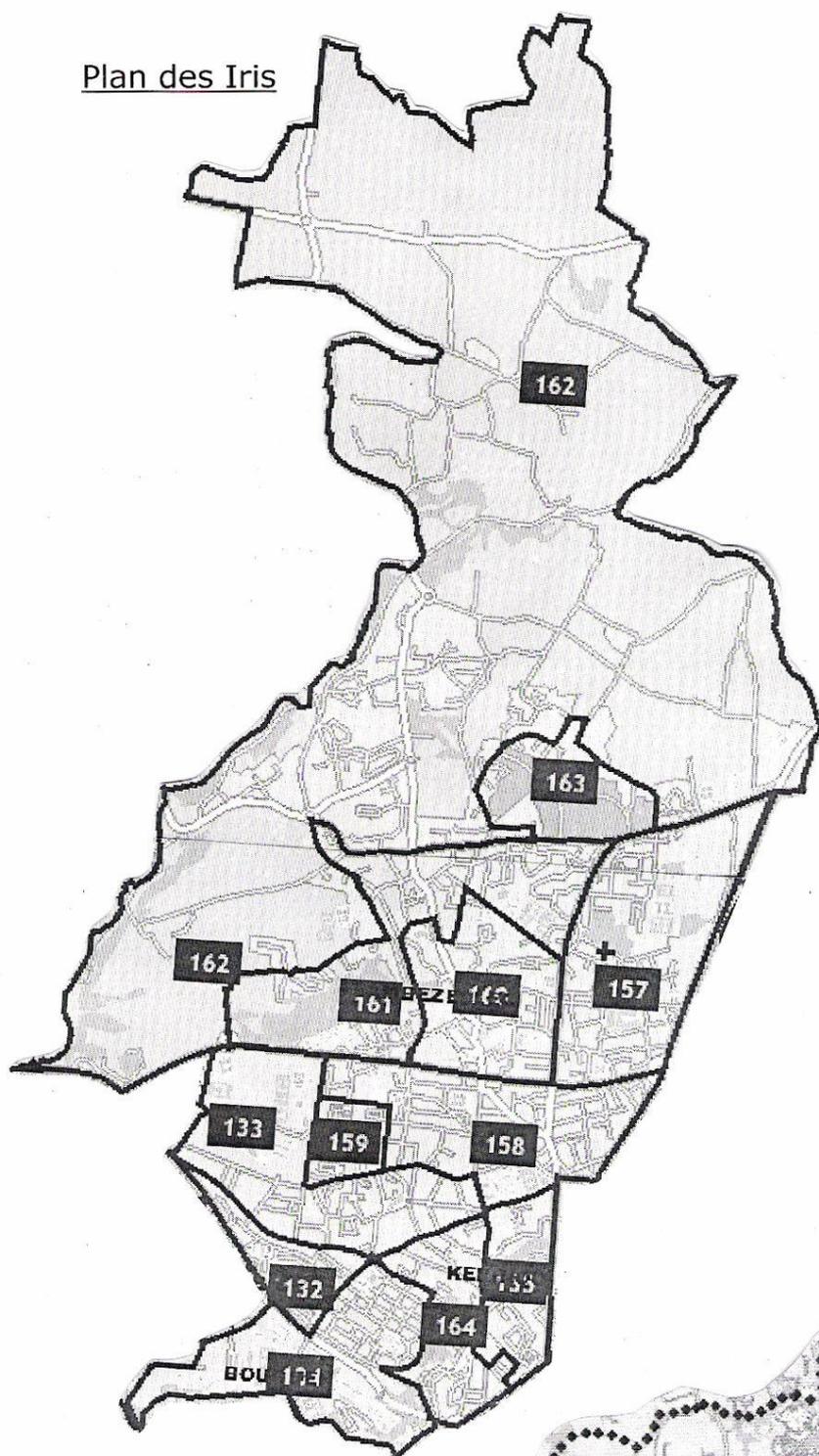
---

<sup>1</sup> Données extraites de la caractérisation des territoires 2009 et de documents CAF

<sup>2</sup> IRIS : Ilots Regroupés pour des Indicateurs Statistiques

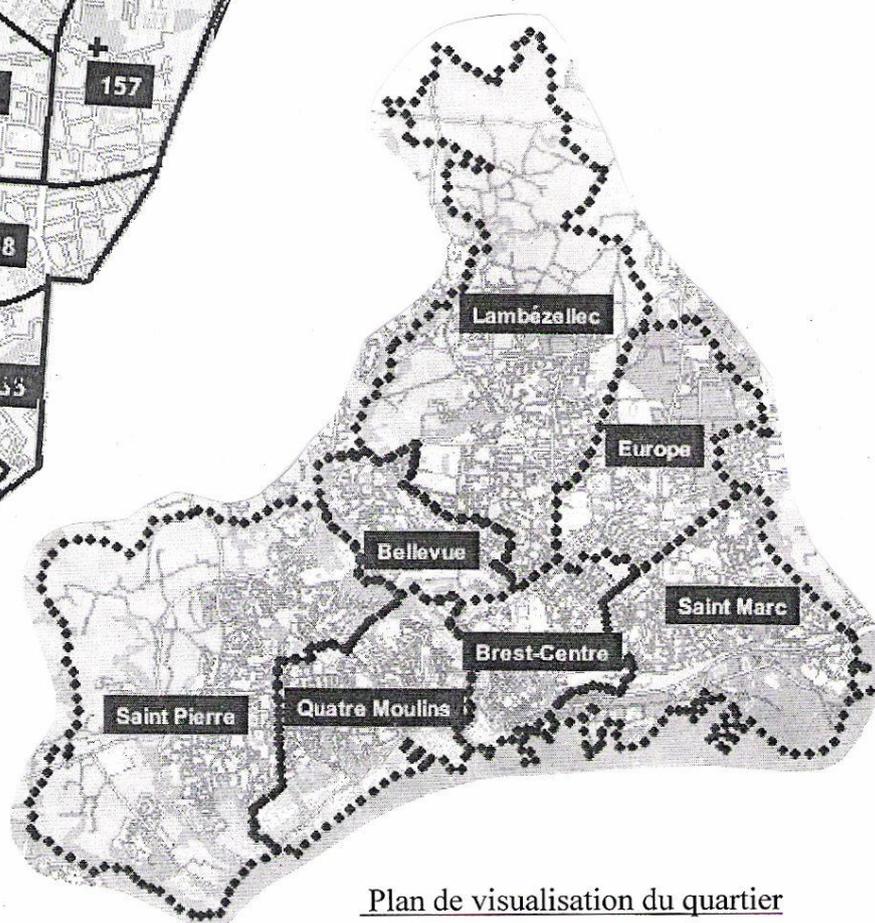
# Territoire de Lambézellec

## Plan des Iris



intitulé des iris :

- 132 Kerbernier
- 133 Kerellé/Keredern sud
- 134 Lanrédec/Facultés
- 135 Bonne Nouvelle
- 157 Kerallan/Pen ar Ch'leuz
- 158 Tréornou/Croix Rouge
- 159 Keredern
- 160 Lambézellec
- 161 Loscoat
- 162 Kervao/Rural nord
- 163 Le Restic
- 164 Kerinou



Plan de visualisation du quartier

Références [www.brcst.fr](http://www.brcst.fr)